

FERRAND DISTRIB
Société par actions simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 32 rue Edouard Vaillant
91200 ATHIS MONS
498 905 314 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 27 avril,
A 9h30,

Monsieur Alain FERRAND, demurant 4 rue de Melun – 77860 ST GERMAIN SUR MORIN,

Agissant en qualité de Président de la société FERRAND DISTRIB sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Alexandre FERRAND

Né à RENNES (35) le 24 mars 1983
De nationalité française
Demeurant 20 rue de Verdun - 92160 ANTONY.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Alexandre FERRAND disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Alexandre FERRAND aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Alexandre FERRAND ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Alexandre FERRAND pourra percevoir une rémunération dont le montant sera fixé ultérieurement.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

DocuSigned by:

25D32F0DB24545E...

Le Directeur Général

Signé par :

1E1B4BEC3B8B441...